

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2026

Étaient présents :

Mesdames Catherine QUÉRU, Claudine BURBAN, Katia DROUART, Noémie SANCHEZ, Lydia CHARRIEAU, Alexia BODEREAU, Danielle HERISSE et Messieurs Denis PINEAU, Eric RAY, Kilian BROCHARD, Thomas AUGÉ, Dany DUPUY et Victor TODESCHINI.

Absentes excusées : Mesdames Stéphane BROCHARD et Cindy MAUGER.

Secrétaire de séance : Madame Claudine BURBAN.

Lecture du Procès-Verbal de la réunion du 7 mai 2026 : approuvé à l'unanimité.

Informations diverses :

- Bulletin municipal : distribution les 13 et 14 juin 2026 par l'ensemble des conseillers municipaux.
- Mille-Club : dans le cadre de l'ADAP, il est nécessaire d'installer une rampe d'accès pour les personnes handicapées. Toutefois, une réflexion est en cours quant au devenir de ce local.
- Véhicule communal à vendre : des discussions autour de ce sujet sont en cours ; aucune décision prise à ce jour. Des réparations (peinture, carrosserie) sont à faire ainsi que le contrôle technique. La question sera à nouveau abordée et une décision prise fin juin 2026.
- Madame Catherine Quéru précise qu'il convient d'informer au mieux les artisans et commerçants quant aux demandes de devis. La réponse ne peut pas être immédiate ; une étude est, en effet, nécessaire pour pouvoir prendre une décision.
- Site Internet de la commune : il convient de le mettre à jour, notamment au niveau du nouveau conseil municipal.
- Madame Catherine Quéru informe que, suite à la démission du 2^{ème} adjoint, Madame Danielle Hérisse (suivant de liste) a intégré le conseil municipal ; Monsieur Tristan Pinier (suivant de liste) ayant renoncé, dans l'immédiat, au poste de conseiller municipal.

Remplacement d'un adjoint démissionnaire :

Suite à la démission du 2^{ème} adjoint, acceptée par Monsieur Le Préfet le 13 mai 2026, le conseil municipal, unanime, accepte de le remplacer par un nouvel adjoint au même rang et choisi parmi les conseillers de même sexe.

Election d'un 2^{ème} Adjoint :

Monsieur Denis Pineau se porte candidat. L'élection se fait au scrutin secret et à la majorité absolue. Résultats du vote : 13 bulletins comptés – 10 Pour et 3 Blancs. Monsieur Denis Pineau est donc élu au poste de 2^{ème} Adjoint au Maire.

Madame Catherine Quéru précise qu'il convient de revoir l'organisation des commissions communales.

Détermination du nombre d'Adjoints :

Madame Catherine Quéru propose de rajouter un 4^{ème} Adjoint (en charge de la Communication et des relations sociétales).

Par 10 Voix Pour, 2 Blancs et 1 Nul, le conseil municipal approuve cette proposition.

Election d'un 4^{ème} Adjoint :

Monsieur Eric Ray se porte candidat. L'élection se fait au scrutin secret et à la majorité absolue.

Résultats du vote : 13 bulletins comptés – 8 Pour, 4 Blancs et 1 Nul.

Monsieur Eric Ray est donc élu au poste de 4^{ème} Adjoint au Maire.

Questions diverses :

Election du 5 juin 2026 en vue de la désignation des délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales : Madame Catherine Quéru fait le point sur les conseillers municipaux présents à cette réunion afin de s'assurer du quorum.

Visite de Monsieur l'Evêque du Mans, de Monsieur François Boussard, Président de la Communauté de Communes Sud Sarthe et de Monsieur René De Nicolay, Vice-Président de la Commission « Attractivité économique Innovation » le mercredi 27 mai 2026 à Odysée Environnement suivie d'une messe par l'Evêque du Mans à 11 heures à l'Eglise de Requeil.

Le contrôle annuel des aires de jeux et équipements sportifs a été effectué. Pour information, l'ensemble des jeux autour du Mille-Club ont été retirés pour une question de sécurité. Une réflexion devrait se faire pour revoir le lieu (ou les lieux) d'installation de ces jeux.

Mesdames Catherine Quéru et Katia Drouart vont participer à une journée d'informations organisée par la DDFIP (Finance Publiques).

Madame Catherine Quéru informe le Conseil Municipal sur la situation du Bar Tabac qui vient de fermer ses portes. Il convient de se renseigner pour la licence IV ainsi que pour la licence Tabac.

Informations sur les devis signés avec TPPL dans le cadre du groupement de commandes « Voirie ». Une aide de 6 000 € pourrait être accordée à notre commune dans le cadre de l'aide départementale à la voirie communale.

Enedis : un questionnaire « Gestion de crise » est à compléter afin de désigner les référents municipaux.

Ordures ménagères : Monsieur Dany Dupuy informe, qu'à partir de Janvier 2027, le ramassage des ordures ménagères (bacs noirs) aura lieu tous les 15 jours. Une réunion publique devra être organisée à ce sujet.

Vidéosurveillance : Monsieur Kilian Brochard rappelle l'intervention d'un membre de la gendarmerie à une réunion avec les élus afin de présenter les différentes possibilités de mise en place, sur le territoire de la commune, d'une vidéosurveillance aussi bien en extérieur qu'en intérieur. Afin d'engager une véritable réflexion sur ce sujet, un audit gratuit permettant de faire un état des lieux de

la commune est demandé auprès de la gendarmerie. Le Conseil Municipal, unanime, se prononce favorablement pour cet audit.

Madame Catherine Quéru informe de la naissance sur la commune d'une petite fille. La dernière naissance remonte à 25 ans. Elle adresse, au nom du Conseil Municipal, toutes ces félicitations aux heureux parents.

La séance est levée à 21 heures 55.

Le Maire
Catherine QUERU

La Secrétaire de séance
Claudine Burban

